

# La FGTB veut un moratoire sur les avantages en nature

Ce mercredi, le syndicat socialiste présentait son mémorandum en vue des élections. Petit zoom sur les aspects fiscaux.

**BENOÎT MATHIEU**

C'est la saison qui le veut: les mémorandums sortent les uns après les autres. Ce mercredi, c'était au tour du syndicat socialiste de livrer ses exigences et priorités, déclinées en quelque 150 propositions. Qui seront soumises aux différentes formations politiques, invitées à se positionner. Pouvoir d'achat, justice fiscale, «emplois de qualité», sécurité sociale «forte» et «libertés syndicales»: les thématiques abordées ne vous surprendront guère. Comme il n'est pas possible, ici, de les exposer toutes, penchons-nous sur le volet fiscal – taquine, la FGTB parle de «social shift».

► **Salaire minimum.** Le salaire horaire minimum brut, bloqué actuellement à 9,65 euros, doit évoluer vers 14 euros, soit un brut mensuel

tournant autour des 2.300 euros. «Bien sûr, passer à 14 euros en un coup est impossible, reconnaît Robert Vertenuel, président de la FGTB. C'est pourquoi nous débutons par une hausse de 10%, soit environ 1 euro.»

► **Globalisation des revenus.** Contrairement aux partis occupant la gauche de l'échiquier politique francophone, la FGTB ne plaide nullement en faveur d'un impôt sur la fortune. Et si le capital doit certes être davantage mis à contribution, c'est via les petits qu'il génère et une globalisation des revenus. «Un euro égale un euro, assène Robert Vertenuel. Il n'existe aucune raison intellectuelle ou économique de taxer différemment un euro gagné par le travail d'un euro perçu via la location d'immeubles ou un placement.» De quoi permettre de réintroduire de la progressivité dans l'impôt des personnes physiques.

► **Moratoire sur les avantages en nature.** Nouveauté: la FGTB appelle

à l'instauration d'un moratoire sur l'octroi de nouveaux avantages en nature. «Qui ne sont en réalité qu'un moyen de contourner l'impôt. C'est vrai, nous en avons négocié nous-mêmes. Mais la limite est atteinte. Car s'il s'agit d'un moyen d'agir sur le pouvoir d'achat, cela prive en même temps la Sécurité sociale de recettes.» Alors, au bac chèques-repas, écochèques ou voitures de société? Pas si vite. L'intention de la FGTB est de faire le tri entre les mécanismes devant être maintenus, comme les chèques-repas, et ceux auxquels il serait bon d'appliquer une forme de prélèvement social, voitures de société en tête.

► **Une cotisation sociale généralisée (CSG) au profit de la Sécu.** Il est question d'introduire une CSG de 2%, portant sur l'ensemble des revenus globalisés, devant servir à alimenter les caisses de la Sécu. Mentionnons encore une hausse de 1% de l'impôt des sociétés afin de financer durablement les pensions.

**«Les avantages en nature ne sont en réalité qu'un moyen de contourner l'impôt.»**

**ROBERT VERTENUÉL**  
PRÉSIDENT DE LA FGTB

## Une menace de grève plus longue plane sur la concertation sociale

Il n'a pas été uniquement question des desiderata électoraux de la FGTB, ce mercredi. Un petit point sur la concertation sociale s'est glissé au programme – tant qu'à faire.

Qu'en est-il? Après le mouvement de grogne qui a fait tourner le pays au ralenti il y a une semaine, patrons et syndicats se sont brièvement revus vendredi. Histoire de briser la glace. Avec quel résultat? Le Groupe des 10 se réunit à nouveau lundi prochain, le 25 février. «Je suis

toujours volontariste, résume Robert Vertenuel, président de la FGTB. Nous voulons aboutir à un AIP. Même si j'avoue être pessimiste. Nous avons accepté de rouvrir les négociations, reste à voir si nous parviendrons à un accord équilibré, que nous pourrions aller défendre devant nos membres.»

Concrètement, les syndicats attendent des évolutions dans quatre dossiers: la norme salariale, qui pose problème depuis l'entame des négociations, la hausse du salaire minimum,

l'aménagement des fins de carrière et le bien-être au travail. Et puis, il y a les demandes patronales, qu'ils ne peuvent balayer d'un geste négligent. Aussi sera-t-il également question de flexibilité. «À condition que cela puisse aller dans les deux sens. Pour l'entreprise, mais aussi en faveur du travailleur.»

La nuit du 25 au 26 février sera déterminante. Puisque les négociateurs syndicaux dormiront sur les résultats engrangés, ou non, durant la journée. «Nos instances se réuniront mardi matin.

Et si aucune évolution n'est constatée, nous descendrons à nouveau dans la rue. Nous avons prouvé le 13 février que nous pouvions mettre le pays à l'arrêt. Nos militants nous l'ont fait savoir: ils sont prêts à le refaire. Et même plus longtemps, si cela s'avère nécessaire. Cela ne traînera donc pas: vous connaîtrez la position de la FGTB dès mardi.»

**B.M.**